

AVIS

Il est porté à la connaissance du public, que par arrêté N° 3A/2025/1053/187 du 30 avril 2025 du Ministre du Travail, le CGDIS MERSCH a été autorisé à exploiter un élévateur à fourches de la marque TOYOTA, du type SWE160L, sous le numéro de construction 7128879.

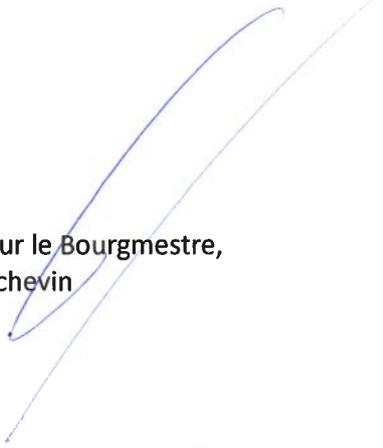
Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999, tous les intéressés peuvent interjeter auprès du Tribunal Administratif appel contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat à la Cour, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Mersch, le 26 mai 2025


le Secrétaire adjoint




pour le Bourgmestre,
l'échevin

